

5.7

RECOMMANDÉ

Québec, le 10 novembre 2014

Monsieur Jean-François Champoux
Administrateur
9308-3517 Québec inc.
270, rue des Aulnaies
Saint-Michel-des-Saints (Québec) J0K 3B0

Monsieur,

Je donne suite à la lettre que vous m'avez adressée le 8 octobre 2014 concernant l'intention de la société 9308-3517 Québec inc. d'acquérir les actifs de la société 6926614 Canada inc. (Le Groupe d'actifs) qui ont été mis en vente par le syndic Raymond Chabot inc. (SRCI).

Dans cette lettre, la société 9308-3517 Québec inc. me demande de lui octroyer le volume de sapin, d'épinettes, de pin gris et de mélèzes (SEPM) qui faisait l'objet d'une garantie d'approvisionnement (GA) en faveur du Groupe d'actifs afin de lui permettre d'assurer la reprise des activités de l'usine de sciage située à Saint-Michel-des-Saints.

Sur réception des documents légaux confirmant l'acquisition des actifs mentionnés précédemment, notamment l'usine de sciage, je serais disposé à octroyer à la société 9308-3517 Québec inc. une GA qui lui donnerait le droit d'acheter annuellement un volume total de 126 350 mètres cubes (m³) de SEPM en provenance des forêts du domaine de l'État, pour assurer le fonctionnement de ladite usine.

Le volume mentionné précédemment est constitué de 115 350 m³ provenant de la région d'application des GA de Lanaudière et de 11 000 m³ provenant de celle de la Mauricie. Ces volumes de SEPM seront révisés le 1^{er} avril 2015, conformément à l'article 106 de la Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier (chapitre A-18.1).

... 2

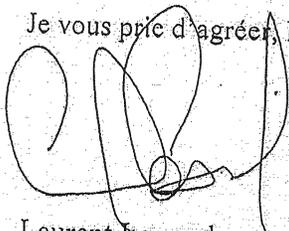
M. Jean-François Champoux

2

Je vous souligne toutefois que l'octroi d'une GA à la société 9308-3517 Québec inc. est conditionnel à l'obtention, dans un délai maximum de trois mois suivant la présente, du financement nécessaire à la réalisation du plan d'affaires que vous avez fait parvenir au ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs le 10 octobre 2014.

Je demande également aux représentants de la société 9308-3517 Québec inc. de tenir informé régulièrement M. Alain Sénéchal, directeur général de l'attribution des bois et du développement industriel par intérim, de l'évolution du projet de redémarrage de l'usine de sciage située à Saint-Michel-des-Saints.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Laurent Lessard